



# Municipalité de La Motte

349, chemin St-Luc, C.P. 644, La Motte (Québec) J0Y 1T0  
Tél. : 819 732-2878 • Fax : 819 727-4248  
Courriel : municipalite.lamotte@cableamos.com

La Motte, le 28 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin  
STTP  
377, rue Bank  
Ottawa, Ontario  
K2P 1Y3

**Objet : Sauvons Poste Canada**

Vous trouverez joint à la présente, copie de résolution concernant le sujet cité en rubrique.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter, mes salutations distinguées.

Rachel Cossette,  
Directrice générale

p.j. copie de résolution



## **MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE**

### **COPIE DE RÉOLUTION**

À une session ordinaire, tenue le 14 octobre 2014 et à laquelle étaient présents son honneur le maire, M. René Martineau, et les conseillers suivants :

Mariette	Savard	Conseillère	#1
Marcel	Masse	Conseiller	#2
Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère	#4
Marcel	Bourassa	Conseiller	#5
Marie-Hélène	Massy-Émond	Conseillère	#6

formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

14-10-130

#### **SAUVONS POSTE CANADA – DEMANDE D'APPUI AU STTP**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, le réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emploi dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que la Municipalité de La Motte écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façon d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité de La Motte demande à la fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE

#### **COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

Ce vingt-huitième jour d'octobre de l'an deux mille quatorze

  
Rachel Cossette,  
Secrétaire-trésorière

N.B. Le procès-verbal incluant la présente résolution, sera adopté ultérieurement par le Conseil municipal.